



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 février 2026

Délibération n°2026-09 : Adoption du budget primitif 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 17 février 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le mercredi 11 février 2026, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 13	Votants : 14
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Edwige BONNEFOY, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD, Marie MAERTENS		
Représentés :	Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Mme BONNEFOY		
Absents :	Taoues COLL, Bénédicte ALLENET, Eric MORISSET Fabrice NOURY, Marie GALANO		
Secrétaire :	Alain SCHMITT		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les commissions finances des mardi 13 janvier et mardi 27 janvier 2026,

Vu la transmission du projet de budget primitif aux membres du Conseil Municipal le 4 février 2026,

Après examen et commentaires du projet de budget primitif, tant en section de fonctionnement, qu'en section d'investissement,

Sur présentation du rapport de M. Pain, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

Article unique :

Approuve, chapitre par chapitre, la section de fonctionnement qui s'équilibre à 2 724 960,00 € :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERALE	609 200,00
012 - CHARGE DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	1 433 000,00
014- ATTENUATION DE PRODUITS	112 300,00
023- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	327 640,49
042 - OPERATIONS D'ODRES - TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	51 819,51
65 -AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	183 900,00
66 - CHARGES FINANCIERES	5 100,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20260217-2026_09-DE
Date de télétransmission : 19/02/2026
Date de réception préfecture : 19/02/2026

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 724 960,00
---	--------------

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	
013- ATTENUATION DE CHARGES	40 000,00
70- PRODUIT DE SERVICES DU DOMAINES, VENTES DIVERS	392 000,00
73- IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	210 000,00
731 – FISCALITE LOCALE	1 591 000,00
74- DOTATION, SUBVENTONS ET PARTICIPATIONS	428 500,00
75- AUTRES PRODUITS DE GESTIONS COURANTES	58 000,00
76- PRODUITS FINANCIERS	460,00
77- PRODUITS SPECIFIQUES	5 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 724 960,00

Approuve chapitre par chapitre la section d'investissement qui s'équilibre à 2 640 563,42 € :

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
001- SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	112 728,25
16- EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	35 587,00
20- IMMOBILISATION INCORPORELLES	308 089,51
204- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	405 081,00
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 779 077,66
TOTAL DEPENSE D'INVESTISSEMENT	2 640 563,42

INVESTISSEMENT	
RECETTES	
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	327 640,49
024- PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	480 600,00
040- OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	51 819,51
10- DOTATION, FOND DIVERS ET RESERVES	66 345,00
1068- EXCENDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	582 856,19
13- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	411 651,36
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	702 496,87
204- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	7 000,00
27- AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 154,00
TOTAL RECETTE D'INVESTISSEMENT	2 640 563,42



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallaan

Usé de réception en préfecture
091-219106358-20260217-2026_09-DE
Date de télétransmission : 19/02/2026
Date de réception préfecture : 19/02/2026